

Recherche de profils – Appel à candidatures

Moniteur d'Atelier (F/H) en espaces verts – ESAT

Les Trois Terroirs

Description du poste

Cadre général

Nature du contrat de travail :	CDI	Etablissement dont les salariés sont soumis à l'obligation vaccinale
Temps de travail (ETP) :	1 ETP	
Etablissement d'affectation :	ESAT Les Trois Terroirs	
Lieu(x) de travail :	Port-Leucate	
Date de début de contrat :	03/01/2022	
Convention collective :	CCN 51	
Coefficient de rémunération :	427	

Principales missions

- Mettre en œuvre le projet d'établissement en parfaite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de l'ESAT.
- Mettre en œuvre le projet individuel de la personne en situation de handicap en adaptant la mise au travail et l'accompagnement.
- Faciliter l'intégration du travailleur en situation de handicap au sein de l'équipe en conciliant protection et autonomie.
- **Organiser et participer à l'activité de l'atelier.**
- Contribuer au développement et à la pérennité économique
- Organiser son activité en tenant compte des obligations réglementaires et en veillant à la sécurité des personnes en situation de handicap.

Environnement et conditions de travail

L'A.P.A.J.H, issue du mouvement national des enseignants mutualistes, est à l'origine de la création de l'A.P.A.J.H Aude, au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap. L'Association entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

Affiliée à la Fédération des A.P.A.J.H, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, l'A.P.A.J.H Aude entend aboutir à leur pleine reconnaissance ; tant humaine que sociale : égale dignité et citoyenneté à part entière.

Actuellement, l'A.P.A.J.H Aude gère 25 établissements (ainsi qu'un Siège social) répartis sur l'ensemble du territoire Audois.

L'ESAT Les Trois Terroirs est un établissement médico-social, qui propose des activités à caractères professionnels - espaces verts, maçonnerie, viticulture, nettoyage de locaux - à des personnes adultes femmes ou hommes, orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). L'agrément est de 77 places réparties sur les sites de Port-Leucate et Narbonne. **Le moniteur d'atelier (F/H)** pourra être amené(e) à travailler sur d'autres activités en fonction des besoins impérieux de production. Sur les périodes d'été, elle/il travaillera sur des horaires décalés (6h/13h). Elle/Il devra suivre une formation de Titre de Moniteur d'Atelier (TMA).

Profil recherché

Qualification

- CAP/BEP en espaces verts – **REQUIS**
OU
- Baccalauréat professionnel en espaces verts – **REQUIS**

Expérience

- **5 ans d'expérience EXIGÉE** sur un poste en espaces verts si le diplôme obtenu correspond à un CAP/BEP
- **3 ans d'expérience EXIGÉE** sur un poste en espaces verts si le diplôme obtenu correspond à un baccalauréat professionnel

Compétences complémentaires

- Permis B – **REQUIS**
- Avoir des bases en informatique
- Connaître l'opérationnalité (techniques, matériels)
- Savoir deviser le prix d'une prestation
- Conduire et organiser les travaux d'entretien en espaces verts
- Savoir animer et encadrer une équipe de travailleurs en situation de handicap
- Avoir un contact commercial facile
- Capacité à apprendre
- Ouverture d'esprit
- Capacités d'écoute, de communication, d'empathie
- Capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire

Une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est envisagée dans le cadre de ce recrutement : OUI NON

Renseignements complémentaires

Candidature à adresser à :

APA JH Aude – Siège social
135 rue Pierre Pavanetto
Z.A. de Cucurlis
11000 CARCASSONNE
service.rh@apajh11.fr

Date limite de dépôt de candidatures : Mardi 30 Novembre 2021

Attachée à la diversité et à **la mixité, l'APA JH Aude reconnaît** tous les talents et étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap et/ou issues de Quartiers Politiques de la Ville (Carcassonne, Lézignan-Corbières, Limoux, Narbonne).

Au titre de l'art. L.3123-8 du Code du travail, les salariés à temps partiel sont prioritaires pour occuper ce poste.